

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°41 du 21 septembre 2012

TEXTE SIGNALE

ERRATUM

à l'arrêté du 27 juin 2012 l'arrêté du 12 janvier 2012 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès d'organismes relevant de l'état-major de la marine.

Du 20 septembre 2012

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à l'arrêté du 27 juin 2012 l'arrêté du 12 janvier 2012 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès d'organismes relevant de l'état-major de la marine.

Du 20 septembre 2012

NOR D E F F 1 2 2 7 8 1 0 Z

Texte modifié :

Arrêté du 27 juin 2012 (JO n° 156 du 6 juillet 2012, texte n° 25 ; signalé au BOC 38/2012).

Référence de publication : Signalé au BOC 41/2012.

L'arrêté du 27 juin 2012 est modifié comme suit :

Intitulé du texte.

Au lieu de :

« ARRÊTÉ l'arrêté du 12 janvier 2010 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès d'organismes relevant de l'état-major de la marine » ;

Lire :

« ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 12 janvier 2010 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès d'organismes relevant de l'état-major de la marine ».